

## ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE HOCHE Reconnue d'utilité publique par décret impérial du 1er février 1868 73 avenue de Saint Cloud – 78002 Versailles http://www.ancienshoche.org

# Procès verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2006

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 22 juin 2006 à 18h30, à la salle de réunion du lycée, sur convocation du bureau à l'ensemble des anciens dont l'adresse est connue, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier et quitus
- Renouvellement du Conseil
- Fixation du montant de la cotisation
- Questions diverses.

La séance est présidée par Philippe-Georges Capelle, président de l'association. La fonction de secrétaire est assurée par André Kerdoncuff. Le président appelle comme scrutateur Louis-Aimé de Fouquières.

Le Président déclare ouverts les débats.

## Rapport moral

Le Président donne lecture du rapport moral, dont une synthèse suit.

#### Bicentenaire

L'association a mis en place un comité préparatoire composé d'anciens élèves, d'agents, d'enseignants et anciens enseignants désireux de s'impliquer dans la célébration. Le Comité s'est réunit quatre fois et a présenté ses conclusions au début de 2006. Depuis lors, les nouveaux délais introduits en raison des travaux ont mis en attente le comité.

Madame Mercier, ancienne enseignante, a fait un exposé sur l'histoire du lycée, dans le cadre de la préparation d'un ouvrage rétrospectif. Madame Mercier a évoqué

- la constitution d'une liste d'anciens ayant marqué leur époque : environ 400 personnalités font l'objet d'une notice ;
- les éléments historiques, notablement plus nombreux sur le XIXe siècle que sur le XXe.

Suite à cet événement, le conseil a mis en place un comité chargé de préparer la commémoration du bicentenaire, prévue en 2007 en accord avec le proviseur. Ce comité a engagé ses travaux dès janvier 2005.

## Procès verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2006



A l'occasion de cet exposé, le Président rappelle que l'association est à la disposition de Mme Mercier pour reconstituer, à l'aide d'anciens, des éléments historiques dont les traces n'existent que dans les archives personnelles.

## • Restauration de la chapelle

Sous la houlette de la Mairie s'est organisé le tour de table financier relatif aux premiers travaux. L'association est reconnue partenaire de ce tour de table à hauteur de 1% pour la première tranche, compte tenu des moyens actuellement collectés.

Le rapport moral, soumis à l'approbation de l'Assemblée, est adopté à l'unanimité.

## Rapport financier et quitus

André Kerdoncuff, secrétaire-trésorier, et Louis-Aimé de Fouquières, secrétaire adjoint, donnent la synthèse des comptes de l'association en 2005 et sa situation financière au 15 janvier 2006.

### A. Recettes

	Total	Hors fonds chapelle
Cotisations	11 700,00 €	11 700,00 €
Dons		
Dons chapelle		
Dons autres	2 485,00 €	2 485,00 €
Subventions reçues		
Total dons	2 485,00 €	2 485,00 €
Prestations		
Paiement repas AG	1 305,00 €	1 305,00 €
Ventes		
Total prestations	1 305,00 €	1 305,00 €
Produits financiers		
Intérêts chapelle (livret A)	1 531,77 €	
Intérêts autres (livret B)	318,26 €	318,26 €
Total produits financiers	1 850,03 €	318,26 €
Total recettes	17 340,03 €	15 808,26 €



## **B.** Dépenses

#### Manifestations et cérémonies

A.G. et repas associatifs	1 752,72 €
Cérémonies diverses	60,00 €
Total manifestions et cérémonies	1 812,72 €
Actions culturelles	
Patrimoine culturel	605,30 €
Sauvegarde chapelle	- €
Total actions culturelles	605,30 €
Administration et fonctionnement	10 667,88 €
Interventions	- €
Frais financiers	- €
Total dépenses	13 085,90 €

## C. Résultat de l'année

Résultat brut : Excédent de 4 254,13 €.

Ce résultat comprend :

- 1 531,77 € d'intérêts du livret A, qui héberge le fonds affecté à la sauvegarde de la chapelle
- 2 722,36 € d'excédent de fonctionnement courant.

## D. Bilan au 15 janvier 2005

La situation est à 87 880,85 €, mention étant faite que le livret A (sur lequel sont déposés les dons pour la restauration de la chapelle) présente un solde de 72 920,59 €.

## E. Approbation du rapport financier, affectation des résultats et quitus

Le président met à la voix propose l'approbation du rapport financier et le quitus au bureau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins la voix du secrétaire-trésorier.



### F. Affectation du résultat

Conformément aux statuts, le président soumet l'affectation du résultat. Il est proposé, conformément à notre engagement sur la gestion du fonds de sauvegarde de la chapelle

- d'affecter 1 531,77 € au fonds de sauvegarde de la chapelle (dons de l'année et intérêts du livret A),
- d'inscrire l'excédent d'exploitation de 2 722,36 € en report à nouveau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

## Renouvellement du Conseil d'administration

Philippe-Georges CAPELLE, Jean FRAGNIER, Jean GRÉSY, André KERDONCUFF, Michel KOTELNIKOFF, Michel LÉGER, François LOUANGE et Jean RÉGNIER, membres du Conseil dont le mandat est arrivé à échéance, sollicitent le renouvellement de leur mandat. Aucun autre candidat ne se présente.

Le Président met aux voix la résolution suivante :

Sont nommés membres titulaires pour une durée de deux ans : Philippe-Georges Capelle, Jean Fragnier, Jean Grésy, André Kerdoncuff, Michel Kotelnikoff, Michel Léger, François Louange et Jean Régnier

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Outre les membres ci-dessus, le Conseil comprend : François MAGDALENA, président d'honneur, ainsi que Camille BOTREL, Louis-Aimé de FOUQUIÈRES, Jean-Claude LAVENIR, André STAUT, François VESLOT, Jean-Louis ROGLIANO, André TRIBOULET et Jacques VILLARD, nommé lors de la précédente assemblée.

## Fixation du montant de la cotisation

- Le montant nominal de la cotisation pour l'exercice 2006 est de 40 €.
- Ce montant est réduit à 10 € pour les jeunes anciens ayant quitté le lycée depuis moins de 5 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



# **Questions diverses**

### Célébration du bicentenaire

Le Président mentionne le nouveau calendrier du bicentenaire, en raison de l'important programme de travaux qui rendra le lycée peu utilisable pour un tel événement méconnaissable au cours de 2007.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Le Président,

Le Secrétaire-adjoint

Philippe-Georges Capelle

Louis-Aimé de Fouquières